



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/136  
15 mai 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 71 de la liste préliminaire\*

### DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

Lettre datée du 7 mai 1996, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de Singapour  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la note CDA/9-96/APLM, datée du 23 janvier 1996, que le Centre pour les affaires de désarmement nous a adressée concernant la résolution 50/70 O, intitulée "Moratoire sur l'exportation de mines terrestres antipersonnel", adoptée par l'Assemblée générale le 12 décembre 1995.

Singapour partage la vive préoccupation exprimée par de nombreux membres de la communauté internationale en ce qui concerne les problèmes humanitaires causés par les mines terrestres antipersonnel. L'emploi aveugle et sans discernement de ces mines pose de graves dangers pour la population civile et menace la vie et la sécurité du personnel participant aux activités humanitaires, aux opérations de maintien de la paix et aux programmes de reconstruction des Nations Unies. Singapour souscrit donc à l'appel lancé par l'Assemblée générale pour demander à la communauté internationale d'intensifier les efforts de déminage.

Singapour a décidé d'instituer, avec effet immédiat, un moratoire de deux ans sur l'exportation de mines antipersonnel qui n'ont pas de mécanisme d'autodestruction ou d'autoneutralisation. Ce sont en effet celles qui sont à l'origine de la majeure partie des problèmes humanitaires causés par les mines, car elles continuent à tuer et blesser des civils longtemps après qu'elles ont été posées.

Comme les délégations de plusieurs pays l'ont fait valoir pendant la cinquantième session de l'Assemblée, il ne convient pas, pour des raisons pratiques, d'envisager une interdiction générale de tous les types de mines antipersonnel, étant donné que de nombreux pays les jugent encore nécessaires à des fins de légitime défense. Essayer d'éliminer tous ces types risquerait de

---

\* A/51/50.

produire l'effet inverse au but recherché, car certains pays verraient dans ces tentatives une atteinte à leur sécurité. Le manque d'unanimité pourrait aussi compromettre les efforts faits pour réaliser un consensus sur la façon de résoudre les problèmes humanitaires causés par les mines antipersonnel. Singapour est résolu à oeuvrer avec les membres de la communauté internationale pour trouver une solution durable à cette question.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 71 de la liste préliminaire.

(Signé) Bilahari KAUSIKAN

-----